

Also available in English

CONFORME AUX OBJECTIFS DES  
PROGRAMMES ÉDUCATIFS PROVINCIAUX



CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE™  
Aider les familles. Protéger les enfants.

# CyberJulie<sup>MC</sup>

Leçon d'autoprotection GRATUITE  
TROUSSE 3<sup>e</sup> ANNÉE



## CYBERJULIE.CA

Avec le soutien de **Shaw)**

© Centre canadien de protection de l'enfance inc., 2010-2016. Tous droits réservés; Il est toutefois permis aux enseignants de reproduire le présent document et de le distribuer à des fins éducatives.



# PLAN DE LEÇON POUR LA 3<sup>E</sup> ANNÉE : 45 minutes

## PRUDENCE SUR INTERNET : LES CONTENUS INAPPROPRIÉS SUR INTERNET

### Aperçu

Créé par le Centre canadien de protection de l'enfance avec le soutien de Shaw Communications inc., le programme *CyberJulie* vise à favoriser le dialogue, à l'école et à la maison, sur les risques associés aux activités en ligne.

*CyberJulie : Prise dans la toile* raconte l'histoire de deux jeunes filles qui tombent par hasard sur des contenus pour adultes inappropriés pour elles. Cette leçon permet d'expliquer aux élèves qu'on peut faire plein de belles choses sur Internet, mais qu'on peut aussi y trouver des contenus inappropriés pour des enfants. Les élèves apprendront quoi faire s'ils tombent sur du contenu inapproprié. Ils apprendront aussi qu'ils n'auraient rien à se reprocher si cela leur arrivait.

### Objectifs

- Les élèves sauront distinguer les contenus appropriés et les contenus inappropriés sur Internet
- Les élèves comprendront qu'ils peuvent être exposés à du contenu inapproprié sur Internet
- Les élèves sauront quoi faire s'ils tombent sur du contenu inapproprié sur Internet

### Matériel nécessaire

- Prétest et post-test (inclus dans ce plan de leçon)
- Feuilles de tableau papier, marqueur et autocollants
- Bande dessinée *CyberJulie : Prise dans la toile* (utiliser la version SMART Board<sup>MD</sup> sur [CyberJulie.ca](http://CyberJulie.ca) ou commander des exemplaires papier à l'adresse [protegeonsnosenfants.ca/commander](http://protegeonsnosenfants.ca/commander))
- Lettre aux parents/tuteurs et activité à faire à la maison (incluse dans ce plan de leçon)

### Contexte

Les enfants de 3<sup>e</sup> année aiment faire des découvertes sur Internet, mais ils n'ont pas encore l'expérience et les connaissances voulues pour réagir adéquatement à certains contenus sur lesquels ils pourraient tomber. À cet âge, il est important que les enfants apprennent à reconnaître les contenus inappropriés et sachent quoi faire lorsqu'ils tombent sur de tels contenus. Cette leçon amènera les élèves à se fier à leur instinct lorsqu'ils regardent des contenus et à prévenir un adulte lorsqu'ils tombent sur quelque chose d'inapproprié.





## Prétest

Demandez aux élèves de répondre au prétest (inclus). Passez les réponses en revue pour avoir une idée de la perspective des élèves vis-à-vis des contenus en ligne et des comportements appropriés sur Internet.

## Activation des connaissances

### Remue-méninges

- Demandez aux élèves ce qu'ils aiment faire sur Internet. Transcrivez leurs réponses sur des feuilles de tableau papier.
- Remettez à chaque élève une étoile autocollante à placer à côté de son activité préférée.

## Présentation

- Expliquez aux élèves qu'Internet est un outil extraordinaire qui permet de faire des tas de choses. On peut y trouver de l'information, communiquer avec d'autres personnes, jouer, magasiner, etc. On trouve toutes sortes de choses intéressantes sur Internet, mais aussi des choses qui ne sont pas correctes, parce qu'il s'agit de contenu inapproprié.
- Demandez aux élèves s'ils pensent qu'il y a des choses sur Internet qu'il vaudrait peut-être mieux ne pas regarder ou lire. Par exemple, il y a des choses qui ne sont pas vraies, qui font de la peine ou qui font peur, et ces choses-là ne conviennent pas aux enfants.
- Demandez-leur s'ils ont déjà vu quelque chose de pas correct sur Internet.
- Distribuez la bande dessinée aux élèves ou utilisez la version SMART Board du livre sur le site [CyberJulie.ca](http://CyberJulie.ca).
- Expliquez aux élèves que *CyberJulie : Prise dans la toile* raconte l'histoire de deux amies qui aiment jouer ensemble à l'ordinateur. Un jour, pendant qu'elles jouent en ligne, elles tombent sur un site inapproprié.
- Lisez la bande dessinée avec les élèves.



## Exercice dirigé

### Réfléchir/Échanger à deux/Partager

Invitez les élèves à réfléchir aux questions suivantes, puis à discuter de leurs réponses en équipes de deux. Pour finir, discutez-en tous ensemble.

1. Qu'est que Zoé et Julie ont vu de pas correct sur Internet?
2. De quoi les filles riaient-elles à ton avis?
3. Pourquoi ont-elles rougi après que la sœur de Zoé leur a parlé?
4. Pourquoi pensez-vous que Julie s'est mise à pleurer?
5. Est-ce que c'était leur faute si les filles sont tombées sur un site inapproprié pour elles? Pourquoi?

Expliquez aux élèves qu'il y a des choses inappropriées sur Internet. Un enfant peut tomber sur de telles choses en cherchant des jeux ou de l'information sur Internet. Ce n'est pas la faute de l'enfant quand cela se produit, et ce genre de contenu peut être dérangeant ou bouleversant pour un enfant. Un enfant à qui cela arrive devrait s'éloigner de l'ordinateur et prévenir un adulte qui pourra l'aider.

## Conclusion

Demandez aux élèves de réfléchir aux questions qui suivent :

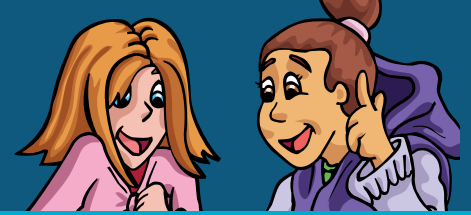
1. Qu'est-ce que la sœur de Zoé a dit à sa grand-mère, selon toi?
2. Que penses-tu que sa grand-mère a fait?

Demandez-leur de se mettre deux par deux et d'inventer une fin à l'histoire. Discutez-en tous ensemble.

## Fiche-récapitulation

Demandez-leur de répondre aux questions du post-test (inclus). Faites-leur comparer leurs résultats avec leurs réponses au prétest pour leur montrer ce qu'ils ont appris.





## Activités à faire à la maison

Faites des copies de la lettre aux parents/tuteurs et de l'activité à faire à la maison. Distribuez ces deux documents aux élèves et demandez-leur de les apporter à la maison et de faire les activités avec leurs parents ou tuteurs.

## Notre partenaire

Shaw Communications est fière d'appuyer le Centre canadien de protection de l'enfance et son programme *CyberJulie*. Le soutien de Shaw nous permet de distribuer gratuitement des ressources sur la protection des enfants dans les écoles de tout le Canada. Cliquez [shaw.ca](http://shaw.ca) pour vous renseigner sur l'engagement de Shaw envers les enfants et la collectivité.

« Enfants avertis » est une marque du Centre canadien de protection de l'enfance inc. déposée au Canada. « CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE » et « CyberJulie » sont utilisés comme marques de commerce du Centre canadien de protection de l'enfance inc. Le logo de Shaw est une marque déposée de Shaw Communications inc. utilisée avec l'autorisation de son détenteur. « SMART Board » est une marque déposée de SMART Technologies inc. SMART n'a pas de liens avec le Centre canadien de protection de l'enfance inc. et ne cautionne ni ne soutient ses activités ou ses programmes.



Enseignant \_\_\_\_\_

École \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

Bonjour,

Le **Centre canadien de protection de l'enfance** (CCPE) et **Shaw Communications** ont uni leurs efforts pour créer un outil pédagogique fort intéressant qui aidera les enseignants de 3<sup>e</sup> année et les parents à apprendre aux enfants à se comporter prudemment sur Internet. La bande dessinée et le plan de leçon *CyberJulie : Prise dans la toile* font partie du programme d'autoprotection Enfants avertis. Ce programme du CCPE apprend aux élèves des stratégies d'autoprotection adaptées à leur âge. Nous avons offert cette leçon gratuitement à des centaines d'écoles canadiennes.

Aujourd'hui, à l'école, votre enfant a été initié à la prudence sur Internet. Nous vous encourageons à relire l'histoire avec votre enfant. Si votre enfant n'a pas apporté la bande dessinée *CyberJulie : Prise dans la toile* à la maison, vous pouvez vous la procurer sur le site [CyberJulie.ca](http://CyberJulie.ca). Assurez-vous de choisir bande dessinée pour la 3<sup>e</sup> année. En relisant l'histoire avec votre enfant et en discutant de prudence sur Internet avec lui, vous lui permettrez de mieux assimiler d'importantes stratégies de protection et vous le préparerez à réagir adéquatement aux situations difficiles qu'il pourrait rencontrer sur Internet.

Nous espérons que vous et votre enfant aimerez l'histoire *CyberJulie : Prise dans la toile*. Votre collaboration nous aidera à faire en sorte que votre enfant puisse explorer Internet en toute sécurité!

Cordialement,

Lianna McDonald, directrice générale  
Centre canadien de protection de l'enfance inc.

Brad Shaw, PDG  
Shaw Communications inc.

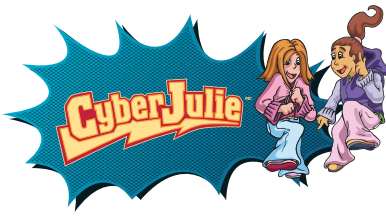
[CYBERJULIE.CA](http://CYBERJULIE.CA)

Avec le soutien de



**enfants avertis**™





## Activités que les parents peuvent faire à la maison avec leur enfant de 3<sup>e</sup> année pour le mettre en garde contre les contenus en ligne

### Activités proposées

1. Lisez l'histoire avec votre enfant pour lui permettre de mieux comprendre ce qu'il doit faire s'il tombe sur des contenus inappropriés sur Internet.
2. Expliquez à votre enfant que l'on peut trouver des choses inappropriées sur Internet. Un enfant peut tomber sur de telles choses en cherchant des jeux ou de l'information sur Internet. Ce n'est pas la faute de l'enfant quand cela se produit, et ce genre de contenu peut être dérangeant ou bouleversant pour un enfant. Un enfant à qui cela arrive devrait s'éloigner de l'ordinateur et prévenir un adulte qui pourra l'aider.
3. Posez des balises claires relativement à la prudence sur Internet :
  - Expliquez à votre enfant que vous surveillerez ses activités en ligne, car Internet est un lieu public.
  - Accompagnez votre enfant lorsqu'il se crée des profils sur des sites internet. Pour les jeux en ligne, prévoyez un compte courriel familial ou donnez l'adresse d'un des deux parents au lieu du courriel de l'enfant.
  - Surveillez attentivement les communications de votre enfant et apprenez-lui la différence entre une amitié saine et une amitié malsaine.
  - Assurez-vous de pouvoir accéder aux comptes de votre enfant et de connaître les noms d'utilisateur ou les pseudonymes qu'il utilise. Un nom d'utilisateur ou un pseudonyme ne doit pas fournir d'indications sur l'enfant ou sur ses loisirs (blondinette; fou\_du\_ski, etc.).
  - Assurez-vous d'être là au moment de la mise en route initiale d'une console de jeu pour paramétrer les contrôles parentaux, le cas échéant, et créer les mots de passe pour les fonctions de contrôle parental.

Nous vous invitons aussi à consulter le site **Enfants avertis** ([enfantsavertis.ca](http://enfantsavertis.ca)) du **Centre canadien de protection de l'enfance** : vous y trouverez d'autres outils de prévention et programmes éducatifs adaptés au groupe d'âge et au stade de développement de votre enfant.

## 3<sup>e</sup> année — Prétest CyberJulie

**Encercle** ta réponse.

1. Est-ce que c'est correct de partager des photos sur Internet?

Oui

Non

Je ne sais pas trop

2. Sur Internet, est-ce qu'un enfant peut voir des choses bizarres ou dégoûtantes?

Oui

Non

Je ne sais pas trop

3. Est-ce qu'un enfant peut avoir des ennuis s'il voit des mauvaises photos sur Internet?

Oui

Non

Je ne sais pas trop

4. Qu'est-ce qu'un enfant devrait faire s'il voit quelque chose de bizarre sur Internet?

a. Rien.

b. Éteindre l'ordinateur.

c. Éteindre l'ordinateur. Prévenir un adulte.



## 3<sup>e</sup> année — Post-test CyberJulie

**Encercle** ta réponse.

1. Est-ce que c'est correct de partager des photos sur Internet?

Oui

Non

Je ne sais pas trop

2. Sur Internet, est-ce qu'un enfant peut voir des choses bizarres ou dégoûtantes?

Oui

Non

Je ne sais pas trop

3. Est-ce qu'un enfant peut avoir des ennuis s'il voit des mauvaises photos sur Internet?

Oui

Non

Je ne sais pas trop

4. Qu'est-ce qu'un enfant devrait faire s'il voit quelque chose de bizarre sur Internet?

a. Rien.

b. Éteindre l'ordinateur.

c. Éteindre l'ordinateur. Prévenir un adulte.